

PROCES-VERBAL

Assemblée « résiduelle » INFRI 22 juin 2020 à 10 heures

Adresse du jour : Secrétariat INFRI, av. Jean-Paul II 9, 1752 Villars-sur-Glâne

1. Informations

Compte tenu de la pandémie du Coronavirus, et de l'ordonnance 2 COVID19 du Conseil fédéral sur les mesures destinées à lutter contre le COVID19 du 13 mars 2020 (modifiée le 11 mai 2020), nous étions **dans l'obligation d'annuler notre Assemblée Générale ordinaire du 23 juin 2020** en présence des membres.

L'ordonnance autorise les associations à procéder à un vote par écrit pour les objets statutaires qui demandent une décision des membres.

Pour cette raison un **assemblée « résiduelle » physique est organisée aujourd'hui**, en présence de la présidente, du secrétaire général et de la secrétaire administrative en tant que scrutatrice, afin de valider officiellement le résultat des votes et réaliser ce procès-verbal.

La Présidente d'INFRI, Mme Ursula Schneider Schüttel, ouvre l'assemblée. Le secrétaire général Olivier Spang est le secrétaire du jour avec Jacqueline Portmann.

2. Résultat des votes

Nous comptons **59 votes par écrit sur 73** reçus au jour de l'assemblée.

Sur la base de la feuilles des résultats annexée, l'assemblée proclame les résultats suivants :

- approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 25 juin 2019
- adoption du rapport annuel 2019
- approbation des comptes et du bilan de l'année 2019
- approbation du budget 2021

- l'élection des membres du comité et la présidence des commissions permanentes, membres du comité
- l'élection du mandat d'organe de révision à Multifiduciaire SA.

3. Changement au comité

A l'occasion de son départ, nous remercions très sincèrement à M. Roland Kolly pour son très grand engagement au comité d'INFRI.

Par ailleurs, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à M. Jean Bourgknecht et M. Patrice Zurich au sein du comité d'INFRI.

4. Assemblée générale 2021

L'Assemblée générale 2021 aura lieu mardi 23 juin 2021 à 17:30 heures à la Rosière, Estavayer-le-Lac.

Assemblée résiduelle 2020

Résultats des votes par correspondance

Institution : l'ensemble des institutions

Droits de votes : 59 sur un total de 73

Décisions statutaires	OUI	NON	Abstention
1. Acceptez-vous le PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 25 juin 2019 ?	57		2
2. Acceptez-vous le rapport annuel 2019 ?	58		1
3. Approuvez-vous les comptes et le bilan de l'année 2019 ?	58		1
4. Acceptez-vous le budget 2021 ?	59		

Elections statutaires	OUI	NON	Abstention
Acceptez-vous l'élection pour 3 ans des membres du comité :			
Présidence : Ursula Schneider Schüttel (Les Buissonnets et applico)	58		1
André Sudan - vice président (St-Camille)	58		1
Peter Wütrich (Les Buissonnets et la Rosière)	59		
Caroline Déneraud (Institut St-Joseph du Guintzet)	59		
Jean Bourgknecht (Nid Clairval) - nouveau	59		
Patrice Zurich (Clos Fleuri) - nouveau	59		
Acceptez-vous l'élection pour 3 ans à la présidence des commissions permanentes, membres du comité :			
Jean-Luc Kuenlin - institutions socio-éducatives (FFJ)	59		
Cédric Fazan - addictions (Le Tremplin)	59		
Michelle Constantin - Habitat, travail et formation INSOS (Les Traversées) - nouvelle	59		
Joëlle Bossens - enseignement spécialisé (Centre scolaire Villars-Vert)	59		
Anne Jochem - CCT (Les Buissonnets)	59		

Acceptez-vous de reconduire le mandat d'organe de révision confié à la fiduciaire Multifiduciaire SA pour 1 année ?	59		
--	-----------	--	--

Le secrétaire général
Olivier Spang

La Présidente
Ursula Schneider Schüttel